



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22020996***Déposé / Reçu le **08 FEV. 2022**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Greffé**N° d'entreprise : **0761 799 396****Nom**(en entier) : **PARLONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Avenue Reine Marie-Henriette 29 - 1190 Forest****Objet de l'acte : Transfert du siège social - Mandat**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 décembre 2021

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1ère résolution

Le siège social est transféré à dater du 1er janvier 2022 à l'adresse suivante :

Avenue Homborchveld 40

1180 Bruxelles

2ème résolution

Les mandats seront rémunérés à dater de la présente assemblée à savoir le 30 décembre 2021.

Gaëtan Barbé
AdministrateurAxel Lambiotte
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).